

Cfdt:

COMMISSION DE RECOURS SALARIAL

Révision individuelle de situation **2026**

BNP PARIBAS



Vous n'avez pas été augmenté(e) ou promu(e),
depuis un certain nombre d'années ?

FAITES APPEL À LA CFDT !

Pour vous représenter lors de la **prochaine Commission** en octobre 2026.

Comment Procéder ?

Si votre demande de promotion ou augmentation auprès de votre RH local n'a pas trouvé d'échos positifs, vous pouvez saisir la **Commission Paritaire de Recours** par écrit via votre GI → **avant le 30 juin 2026.**

La CFDT est à vos côtés
pour rédiger le courrier
et constituer votre
dossier.



En octobre 2026, la CFDT portera auprès de la **Direction Générale** vos demandes d'augmentations/**promotions** non satisfaites localement et répondant aux critères d'éligibilité définis ci-dessus.

Pour consulter
les documents
nécessaires



POUR NOUS CONTACTER :

Cliquez ici



Conditions & Modalités

Pour un changement de niveau (Promotion)

- **Techniciens jusqu'au niveau F**
sans changement de niveau depuis 6 ans
- **Techniciens de niveau G**
sans changement de niveau depuis 8 ans
- **Cadres de niveau H ou I**
sans changement de niveau depuis 10 ans

Pour une demande d'augmentation individuelle

Techniciens et Cadres de niveau H ou I
n'ayant pas bénéficié d'une révision de situation
(promotion ou augmentation) depuis 5 ans

Outil CFDT
« MaRému »



**Pour savoir où vous en êtes,
scannez le QR code !**

